



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

conventions avec les praticiens

Question écrite n° 45254

## Texte de la question

M. Jean-Marc Nudant attire l'attention de M. le ministre de la santé et de la protection sociale sur les préoccupations de la confédération nationale des syndicats dentaires concernant la réforme de l'assurance maladie. Ce syndicat de chirurgiens-dentistes a en effet formulé un certain nombre de propositions en faveur de la réforme du secteur dentaire, fondée sur l'instauration de relations tripartites entre la profession et les régimes d'assurance maladie, obligatoires et complémentaires, sur la mise en place d'une nouvelle nomenclature pour les actes dentaires et sur le principe de responsabilisation des acteurs. En outre, les organisations représentatives des professions de santé estiment indispensables l'instauration par la loi d'une structure nationale de représentation interprofessionnelle. Il lui demande donc de bien vouloir lui faire connaître ses intentions à ce sujet.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Marc Nudant](#)

**Circonscription :** Côte-d'Or (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 45254

**Rubrique :** Assurance maladie maternité : généralités

**Ministère interrogé :** santé

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 août 2004, page 5996